



RAPPORT D'INTERVENTION

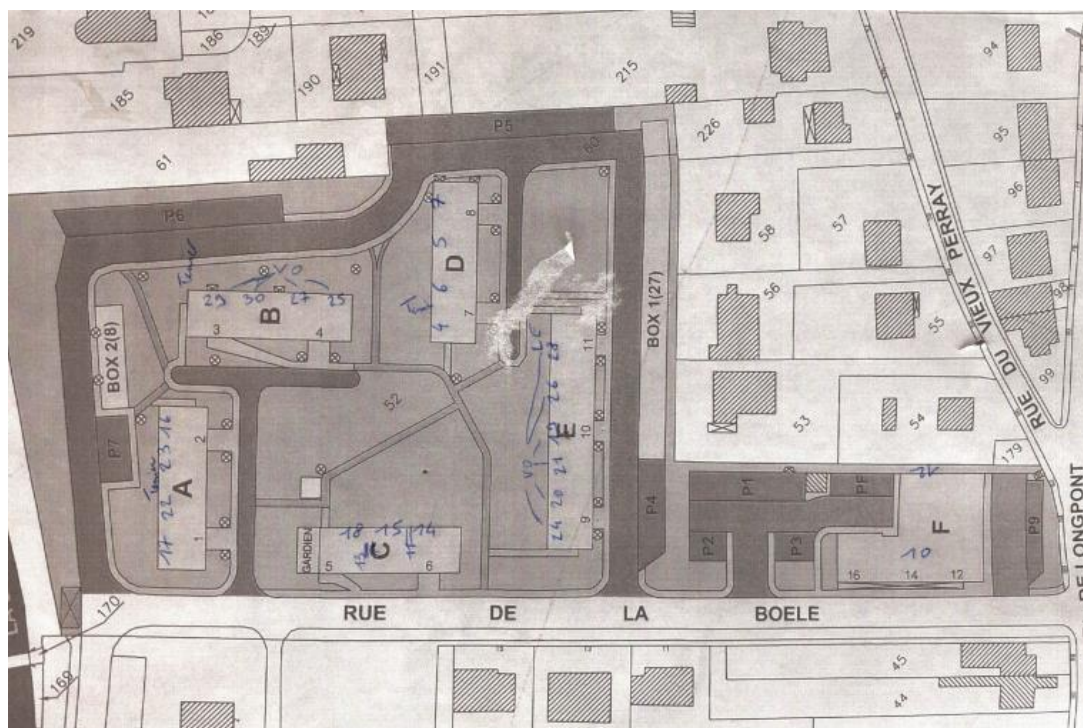
DESIGNATION DES LIEUX :

Interventions de dératisation réalisées à la résidence **LA BOELE** située 82 route de longpont à Sainte Genevieve des bois (91700).

Ces interventions ont porté sur la dératisation des parties communes : Caves en sous-sol et Locaux poubelles (Des bâtiments A, B, C,D et E) et terriers extérieur.

DATES ET NATURE DES INTERVENTIONS :

Nombre de passages : QUATRE



-26 Janvier 2021 :

4eme passage, relève des pièges et appâts.

On ne constate qu'aucune boîte n'a montré de traces de passage dans les vides ordures et caves.

Des traces de terriers sont apparus en face des bâtiments E et D (qui ont été rebouchés et traités lors du passage). Nous avons traité les terriers avec des produits, et aussi les regards d'égouts proches qui montreraient des traces de passages (crottes).



-29 Avril 2021 :

Relève des pièges et appâts,

On peut voir un léger passage sur les boîtes (n°4 et n°28).

On note que la boîte n°12 a été totalement consommée.

Aucuns terriers sont réapparus sur la résidence.



-26 Juillet 2021 :

Contrôle des boîtes et appâts.

Deux boîtes ont été totalement consommées (n°1 et n°12)

La boîte n°28 présente une légère consommation des appâts.

Des terriers sont apparus, ils ont été traités et rebouchés par la suite.

-05 Novembre 2021 :

Contrôle des boîtes et appâts.

On constate une consommation totale d'une seule boîte (n°12).

On constate également un terrier proche du bâtiment B. Ce terrier a été traité et rebouché.



-2 Février 2022 :

4 -ème passage contrôle des boîtes et appâts.

Une seule boîte a été totalement consommée (n°10)

3 boîtes ont été légèrement consommées (n°12,17 et 28)

Des terriers ont été constatés proche de la boulangerie et du bâtiment B



-28 Avril 2022 :

1^{er} passage, contrôle des boîtes et appâts.

Aucune boîte n'a été consommées en intérieur.

Les deux boîtes en extérieur ont été consommées (n°10 et 12).

Des terriers ont été constatés sur la résidence



-20 Juillet 2022 :

2^{ème} passage, contrôle des boîtes et appâts.

Les deux boîtes situées à l'extérieur ont été totalement consommées (n°10 et 12).

Les boîtes en intérieur n'ont pas été consommées.



-08 Novembre 2022 :

3^{ème} passage, contrôle des boîtes et appâts.

Les 2 boîtes en extérieur ont été totalement consommées (n°10 et 3).

Aucune consommation des boîtes en intérieur.



-6 Février 2023 :

4^{ème} passage, contrôle des pièges et appâts.

Les boîtes situées dans les couloirs de caves ne présentent aucune trace de consommation.

Les boîtes n°10 et n°12 ont été légèrement consommées.

Un terrier est apparu proche de la boulangerie qui a été traité et rebouché.



-3 Avril 2023

1^{er} passage, contrôle des boîtes et appâts.
Aucune boîte n'a été consommée en intérieur.
Les deux boîtes en extérieur ont été consommées (n°10 et 12).
Les terriers traités ne sont pas réapparus.



-21 Juillet 2023 :

Contrôle des pièges et appâts.
Les boîtes n°10 et 12 ont été totalement consommées.
Les boîtes situées dans les caves ne présentent aucune trace de consommation.



-7 Novembre 2023 :

Contrôles des boîtes et appâts.

Les boîtes situées dans les caves et locaux poubelle ne présentent aucune trace de consommation.

La boîte n°10 a été totalement consommée et la boîte n°12 montre de légère trace de consommation.



-2 février 2024 :

Contrôle des boîtes et appâts.

Aucune des boîtes en intérieur n'a été consommée.

La totalité des boîtes en extérieur ont été consommées.

-25 avril 2024 :

Contrôle des boîtes et appâts.

10 boîtes en intérieur ont été légèrement consommées (N°24, 26, 28, 7, 29, 17, 25, 13, 12, 18).

Le reste des boîtes en intérieur est intact.

Toutes les boîtes en extérieur ont été totalement consommées.

Nous avons constater de nouveau terrier dans les abords extérieur.



Prochain passage prévue en aout 2024.

CONCLUSION :

On constate un fort passage de rongeurs sur les abords extérieurs de la résidence.
Aucun passage en intérieur.

RECOMMANDATIONS AU CLIENT :

Aucune autre recommandation à préconiser.

**R4D GROUP vous remercie de nous avoir
accordé votre confiance.**